

Exemple de méthodologie d'analyse de la sensibilité des habitats et de la flore : méthode de BIOEVALUATION

Définitions

L'évaluation de la valeur écologique des différents habitats recensés est basée sur deux considérations : la valeur propre et la sensibilité.

La **valeur propre** de chaque habitat est évaluée d'après trois critères :

- la rareté,
- la naturalité,
- la diversité spécifique.

Ces trois critères se rapportent aux habitats existants et sont attribués selon les conditions régionales, voire nationale ou internationales de ces derniers lorsqu'ils le nécessitent.

La **sensibilité** de chaque habitat est évaluée également d'après trois critères :

- la stabilité,
- la capacité de régénération,
- l'éco-stabilité.

La sensibilité exprime la fragilité de l'habitat face aux interventions externes, naturelles ou humaines, ainsi que la difficulté de la régénération suite à de telles interventions. Cette sensibilité est déterminée par la surface, la forme et les habitats voisins.

Une note est attribuée pour chaque habitat concernant sa « valeur propre » et sa « sensibilité ». La somme de ces deux notes indique le **niveau de sensibilité**¹.

Habitat	Valeur propre	Sensibilité	Somme	Classe	Valeur écologique
X	A	B	A+B	I	Très forte valeur écologique – très sensible
Y	C	D	C+D	IV	Très peu de valeur – peu sensible

Cette évaluation se rapporte exclusivement à des critères écologiques. Les aspects patrimonial et paysager étant évalués respectivement dans leurs contextes particuliers.

Cette méthodologie originaire des pays d'Europe du Nord² est employée avec succès, particulièrement en Allemagne. Deux sources bibliographiques témoignent notamment de son élaboration :

- KOPPEL et al, 1998, Praxis der Eingriffsregelung, ed. Ulmer,
- FRANK KNOSPE, 1998, Handbuch zur Argumentativen Bewertung, ed. Dortmunder Vertrieb für Bau und Planungsliteratur.

¹ d'après ARGE, KOPPEL et al, 1998, Praxis der Eingriffsregelung, ed Ulmer, p 126

² V. Kelm , comm.pers.

La valeur propre

Rareté

La rareté de l'habitat examinée ne se rapporte pas à celle des espèces particulières présentes mais à la fréquence de l'habitat dans la région considérée. Pour l'évaluer, on attribue une note de 1 à 5 suivant le tableau ci-dessous :

Rareté	Très rare	Rare	Commun	Fréquent	Très fréquent
Note	5	4	3	2	1

Naturalité

La naturalité désigne le degré de l'influence humaine sur le développement de l'habitat. L'intensité croissante de l'exploitation provoque des changements de l'écosystème, du terrain et du climat, ce qui compromet la subsistance des espèces fragiles. Une comparaison de la flore existante sur le terrain et les espèces potentielles de l'unité phytosociologique livre un indicateur de cette intensité.

Naturalité	Action humaine absente	Action humaine faible	Action humaine moyenne	Action humaine marquée	Action humaine indispensable
Note	5	4	3	2	1

La diversité spécifique

La diversité spécifique d'un habitat indique le nombre et le statut des différentes espèces potentiellement existantes dans les unités phytosociologiques. La présence d'espèces patrimoniales connue renforce cette note.

Diversité	Très rare	Rare	Commun	Fréquent	Très fréquent
Note	5	4	3	2	1

L'addition des points obtenus pour chaque habitat exprime le degré de valeur propre estimée. Celui-ci se situe entre 3 points pour une valeur propre faible et 15 points pour une valeur propre élevée.

La sensibilité

La stabilité³

Le critère de la stabilité décrit la possibilité de l'habitat à amortir les dégâts causés par des interventions nocives. Le degré d'isolation est aussi un facteur qui caractérise la stabilité.

Stabilité	Faible	Moyen	Fort
Note	3	2	1

La capacité de régénération

Le degré de capacité de régénération exprime le temps nécessaire pour un milieu naturel pour retrouver son état antérieur à une intervention artificielle. La réhabilitation d'une tourbière âgée de 10 millénaires est quasiment impossible alors qu'une terre cultivée a, grâce à l'intervention humaine, une forte capacité de régénération.

Capacité de régénération	Lente	Moyenne	Rapide
Note	3	2	1

Une note de 0 sera attribuée ici dans le cas d'habitats purement anthropiques tels que les grandes cultures qui nécessitent l'intervention humaine pour se régénérer.

³ Kiemstedt et Ott, 1994.

L'éco-stabilité

Il s'agit de l'influence naturelle qu'ont les habitats voisins sur l'évolution d'un habitat et le degré de dépendance de ce dernier face à son entourage. Une prairie non pâturée, bordée de bois de feuillus et de haies va connaître une colonisation par des espèces ligneuses et boisées et finira par disparaître. Elle possède une éco-stabilité faible et sur ce critère, les aménagements qui la concernent doivent faire l'objet d'une attention particulière.

Les points attribués correspondent au tableau suivant :

Eco-stabilité	Faible	Moyenne	Forte
Note	3	2	1

L'addition des points obtenus pour chaque habitat exprime le degré de sensibilité estimé. Celui-ci se situe entre 3 points pour une sensibilité faible et 9 points pour une sensibilité élevée.

Calcul de la valeur écologique des habitats

Chaque habitat dans le périmètre rapproché est évalué en faisant la somme des points attribués. Ces unités sont réparties dans cinq classes, de «patrimonial» (22 à 24 points) à «peu de valeur écologique» (6 à 9 points).

Le tableau suivant (Classification de la valeur écologique) présente l'évaluation des habitats de la zone d'implantation.

Classe	Valeur écologique
<6	Très peu de valeur écologique
6-9	Peu de valeur Aire qui n'offre pas d'habitat aux plantes et animaux. Elle pourrait même être nocive à son entourage (empêcher les écoulements superficiels par exemple)
10-13	Valeur faible Les habitats possibles sont rares et le potentiel de diversité des espèces est restreint.
14-17	Valeur modérée Habitat à qualité de vie moyenne, sans perturbation grave. Le potentiel de diversité des habitats et des espèces est assez médiocre
18-21	Valeur écologique avérée Habitat à qualité de vie moyenne. Le potentiel de diversité des habitats et des espèces est assez moyen, mais pas de perturbation remarquable. Habitats apparemment en fonction complète
22-24	Très forte valeur écologique - patrimonial Habitat de grande valeur. Les conditions d'habitat et le potentiel de diversité des espèces se correspondent réciproquement. Protection et maintien à garantir

Cette méthode de classification hiérarchique sur une échelle quasiment mathématique schématise clairement les conclusions, mais présente l'inconvénient de simplifier les différentes nuances entre les habitats analysés. L'écologue qui synthétisera l'ensemble des analyses naturalistes pourra apporter ces nuances en fonctions des résultats obtenus. En effet, un habitat présentant une valeur modérée peut toutefois jouer un rôle important au sein d'un éco-complexe.

La retranscription de ce travail sera faite sous forme cartographique permettant au porteur de projet éolien de connaître précisément les sensibilités du site en termes d'habitats. La flore protégée, patrimoniale ou déterminante sera, le cas échéant, reportée sur cette carte pour synthèse.